



PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 24 AVRIL 2019

Lieu: Centre Atert
13, rue Atert
L-8051 Bertrange

Début: 19h00 Fin: 21h00

1. Bienvenue.

Claude Lamberty, Président de la FLT, ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire par une minute de silence suite au décès du Grand-Duc Jean. Ensuite, il souhaite la Bienvenue à toutes les personnes présentes.

Chris Richartz, Secrétaire Général de la FLT, enchaîne avec l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal de l'AGE du 22 septembre 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 septembre 2018 est approuvé et ratifié par acclamation.

3. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée

L'ordre du jour est approuvé par acclamation.

4. Désignation de 2 scrutateurs.

2 scrutateurs sont désignés : Tom Raths du TC Sandweiler et Laura Thill du TC Schieren.

Chris Richartz, Secrétaire Général, pren la parole pour annoncer que 46 sur les 51 clubs affiliés sont présents.

Le TC Bascharage, le TC Bettembourg, le TTC Mondercange, et TC Raketka sont absents non-excuses. Le TC Roodt/Syre est absent excusé.

Le TC Roeserbann est présent, mais ne dispose pas de droit de vote à cause du non-règlement de ses dettes envers la FLT.

Il en découle que pour toute délibération qui exige une majorité simple des voix des membres présents, cette majorité sera de 23 voix (sur 45). Pour les délibérations qui exigent une majorité de 2/3 des clubs affiliés de la FLT, cette majorité sera de 30 voix.

5. Élection d'un nouveau Tribunal Fédéral

Le nouveau Tribunal Fédéral est élu par acclamation.





6. Examen et vote des propositions de modifications du règlement pour les compétitions

Les différentes propositions sont présentées aux clubs présents par les Messieurs Markus Stegmann et Chris Richartz.

Plusieurs prises de parole suivent, dont celle de M. Claude Hatto, président du TC Bonnevoie, qui évoque, e. a., des problèmes logistiques et de disponibilité de terrains par rapport à la réforme du championnat seniors dames proposée, celle de M. Maxim Clément, président du TC Belvaux, qui propose qu'une adaptation des heures de début de rencontre pourrait palier à certains problèmes logistiques liées à la réforme proposée, celle de M. Claude Schaber, président du TC Junglinster, qui rejoint dans différents points celle de M. Hatto. Les Messieurs Damas, TC Schiffange, et Wirtz, TC Grevenmacher, prennent également la parole pour exprimer des points positifs de la réforme tout en évoquant les problèmes y liés, notamment le délai très court qui est proposé.

Après les différentes interventions, l'AGE procède aux votes :

1. Réforme Championnat dames:
 - a) Pour le principe d'un changement: 26 Pour / 5 Contre / 14 Abstentions
 - b) Début de la réforme: 2019: 8 / 2020: 26 / Abstentions: 11
2. Modification Art. 8.17.: 31 Pour / 6 Contre / 8 Abstentions
3. Ajustement pénalités Art. 8.10, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 42, 45, 46, 50: 45 Pour
4. Modification 8.18.: 23 Pour / 13 Contre / 9 Abstentions
5. Modification 12.5. et 13.15: 44 Pour / 1 Abstention
6. Modification 13.10. et 13.11.: Pour 35 / 10 Abstention

7. Vote du lieu pour les finales de la SEAT League 2019

Le TC Esch est seul à avoir posé sa candidature : acceptation par acclamation.

8. Admission, démission, exclusion de clubs

Démission du TC Colmar-Berg (raison : fusion avec le TC Nordstad)

Demande d'admission par « Tennis Frënn Beetebuerg » : admission par acclamation

9. Divers

Aucun point divers n'est soulevé par les clubs de l'AGE. Pour conclure, M. Chris Richartz invite toutes les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié offert par l'Administration Communale de Bertrange.

Pour le Conseil d'Administration


Chris RICHARTZ
Secrétaire Général


Claude LAMBERTY
Président

